MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

(AVEYRON. AUDE. GARD. HÉRAULT. LOZÈRE. PYRÉNÉES-ORIENTALES)

MONTPELLIER - 16, Rue de la République - Tél. 72 58-72

5ème année n° 38

25 Juillet I957

Edition générale n° 9

AVERTISSEMENTS

CARPOCAPSE — Toutes zones

L'insecte marquera une recrudescence d'activité au cours des premiers jours d'août. C'est pourquoi la protection des fruits devra être assurée par un nouveau traitement qui sera exécuté avant le 10 août.

TORDEUSE — Zones I,2,3,4

Commencer les traitements sur les arbres dont la récolte doit être enlevée fin août - début septembre.

TAVELURE — Zones 3,5,6

Dans certains vergers la maladie est susceptible de se développer à nouveau; profiter du traitement contre le Carpocapse pour réaliser un traitement mixte.

INFORMATION

TRAITEMENT DES ARBRES EN PEPINIERES

Les jeunes arbres sont actuellement très sensibles aux Oïdiums; d'autre part les pucerons très abondants peuvent provoquer des déformations.

Les pépiniéristes doivent assurer le bon état sanitaire de leur production par des traitements qui seront renouvelés 2 ou 3 fois.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

P.BERVILLÉ

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles,

L.L.TROUILLON

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du Languedoc-Roussillon, 16 rue de la République - MONTPELLIER . Le Gérant : TROUILLON. Autorisation du 6 mars I956